



## **DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT AU CCE DU 29 JUIN 2010**

Monsieur le Président,

Nous ne laisserons pas passer ce C.C.E, sans vous interpellé une nouvelle fois sur la situation de la filiale Mechanics où l'ensemble des élus viennent de se prononcer contre votre projet que vous appelez pudiquement un plan de départs volontaires et qu'il convient bel et bien d'appeler un plan de licenciements.

Les élus de Tulle, comme les experts mandatés par le CE ont fait largement la démonstration de l'incohérence de la stratégie d'externalisation du Groupe qui aboutit malheureusement au résultat que l'on connaît aujourd'hui, avec la crainte de voir cette filiale emportée inéluctablement dans une spirale de déclin.

De plus, les charges que vous avez affectées à cette filiale, sur le modèle de celles appliquées à un grand Groupe, ont largement participé à cette stratégie de déclin.

Non seulement le plan que vous entendez appliquer n'a pas comme objectif de ramener l'entité à l'équilibre et d'assurer l'avenir de Nexter Mechanics mais on peut même affirmer ici que sa mise en œuvre aggraverait la situation.

La seule voie possible pour sortir Mechanics de ce marasme passe impérativement par une autre stratégie qui implique le rapatriement des charges dont on l'a pillé, le volume d'activité demeurant le seul axe permettant d'assurer la pérennité de ses activités, de préserver les compétences et les emplois.

A vouloir brader rapidement, vous vous prenez les pieds dans le tapis, au point de présenter un projet non abouti, tant sur les aspects industriels que sociaux et dont la seule ambition est de terminer rapidement ce que le plan GIAT 2006 n'avait pu mener à terme, c'est-à-dire, la fermeture pure et simple de cet établissement qui reste pourtant un phare industriel dans un département qui souffre d'une désindustrialisation marquée.

C'est pourquoi, une nouvelle fois, les élus CGT au CCE vous appellent à prendre en considération l'avis motivé et les préconisations des élus de Tulle et à engager une stratégie de reconquête permettant d'assurer l'avenir de tous les salariés du site.

Pour revenir à l'ordre du jour de cette réunion, vous entendez nous informer et nous consulter sur la création d'une nouvelle JV, baptisée SITAC qui ne serait autre que la constitution d'une société commune de réalisation pour le client France des versions successives du futur système d'information et de commandement.

Lors de la consultation précédente, concernant la JV SCORPION, nous avons mis en avant notre souhait de voir Nexter intégrer ce futur programme structurant pour toute l'industrie de défense, mais nous avons aussi mis en avant nos craintes quant aux dérives d'une telle organisation en JV. Créer une JV pour répondre à l'appel d'offre, d'accord, créer les conditions d'un démantèlement du Groupe, nous nous y opposerons fermement.

Or, les documents remis en vu de la consultation d'aujourd'hui confirment nos craintes de voir l'entreprise, progressivement dépouillée de ses compétences « cœur de métier » pour les apporter dans les différentes JV que vous entendez créer, et devenir peu à peu, une coquille vide.

Aujourd'hui, c'est la constitution d'une JV pour les systèmes d'information, mais demain ce serait la création de nouvelles structures identiques pour le VBMR, l'EBRC, la rénovation du Leclerc, etc....

Toutes ces JV, seraient indépendantes les unes des autres, les salariés y auraient des statuts différents et sortant du périmètre de l'UES. On voit bien là l'éclatement et la parcellisation programmés de Nexter.

Dans ces conditions, vous ne vous étonnez donc pas, que les élus CGT, s'opposent à cette stratégie et votent CONTRE la création de cette JV.

Concernant l'information et la consultation sur les bilans sociaux de 2009 au sein de l'UES, ces derniers reflètent la politique sociale que vous menez dans l'entreprise, mais aussi, il faut bien le dire, le résultat de nos luttes pour l'emploi, l'avancement et le déroulement de carrière, les rémunérations, l'insertion des handicapés, les conditions d'hygiène et de sécurité ou encore la Formation.

Si sur certains points, la lutte des personnels a quelque peu infléchi votre politique de remise en cause des acquis, le bilan que vous nous présentez est loin, bien loin d'être positif et reflète à lui seul

tous les manques d'un véritable dialogue social dans l'entreprise.

L'absence d'une véritable politique de rémunération, le retard toujours aussi important dans le domaine de l'égalité professionnelle que reflète d'ailleurs le bilan sur lequel vous allez nous informer, l'absence d'une véritable concertation dans le domaine de la Formation, ne nous autorise pas à vous donner quitus sur ce bilan.

Mais ne serait-ce que pour les jeunes (et moins jeunes) précaires que nos luttes ont permis de faire embaucher, ne serait-ce que pour ces salariés handicapés que notre bataille quotidienne a permis d'insérer dans le collectif de travail, ne serait-ce que pour le travail de nos élus CHSCT et ces améliorations apportées au quotidien aux conditions de travail des salariés, nous ne voterons pas contre ce bilan.

C'est pour cette raison que les élus CGT s'abstiendront tout en vous alertant sur un aspect qui nous préoccupe au plus haut point et qui concerne le vieillissement de la population.

Nous serons bientôt plus de 50% de salariés de plus de 50 ans au sein de l'UES, ce que nous considérons comme une véritable bombe à retardement.

Il vous appartient de prendre en considération cette donnée et de préparer une véritable politique permettant un rajeunissement de la société. Pour cela, il convient d'engager une véritable GPEC, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Vous ne ferez pas l'économie d'une analyse approfondie de ces centaines de salariés, usés, fatigués, travaillant dans des conditions qui ne leur permettront pas d'exercer leur métier jusqu'à l'âge de la retraite et qui aspirent, aujourd'hui à ce que la pénibilité de leur carrière soit reconnue.

Il en va de l'efficacité de l'entreprise. Vous savez, mieux que quiconque, que l'externalisation à laquelle vous vous êtes livré, vous prive aujourd'hui de possibilités de reclassements de salariés atteints d'incapacité ou tout simplement limités par l'âge, sur des postes qui demandent des efforts quotidiens. Vous avez là, l'occasion d'associer, transmission du savoir-faire et rajeunissement de la pyramide des âges, à condition d'avoir la volonté de regarder la situation en face.

La mobilisation massive contre le projet de réforme des retraites, présenté par le gouvernement, montre s'il en était besoin, combien ces questions sont sensibles et l'idée même de

devoir travailler plus longtemps pour des retraites amputées, est rejetée par les salariés de toutes catégories.

La précarité grandissante, dans nos établissements, le fait de voir de plus en plus de jeunes attendre aux portes leur premier Emploi, sont autant de facteurs aggravants qui doivent trouver une réponse rapide, et à laquelle NEXTER, en tant que société nationale, a le devoir de participer.

Ne vous cachez pas les yeux, vous savez, comme nous, que ces questions sont sur de nombreuses lèvres au moment où de fortes interrogations se posent sur l'avenir de nos plans de charge et les conséquences du Budget d'austérité qu'entendent nous appliquer le Premier Ministre et le Président de la République.

Le Salon Eurosatory, qui vient de fermer ses portes, aura été un non évènement selon nombre d'observateurs, tant il est vrai que ceux qui attendaient des commandes ou des confirmations de commandes sont restés sur leur faim.

Dans ce contexte où les budgets nationaux risquent de passer à la moulinette de la crise des financiers, ce sont bel et bien les salariés de nos entreprises qui risquent de payer la note d'une crise qui n'est pas la leur.

Alors qu'aujourd'hui, vous allez nous informer sur l'accord de méthode relatif à la prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise, vous ne pouvez ignorer ces questions, qui inquiètent, de plus en plus de salariés et l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur santé, aussi bien physique que mentale.

Enfin, vous allez également nous consulter sur les accords ASC. Les élus CGT voteront naturellement POUR ces accords car ils préservent l'intérêt des salariés et des comités d'établissement.

Nous notons que lorsque l'unanimité est requise pour aboutir à un accord, il vous est beaucoup plus difficile d'échapper à vos responsabilités.

La CGT aura fermement contribué à ce que ces accords soient d'un bon niveau et c'est donc tout naturellement que nous les approuverons et que nous les signerons.